

M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-405 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 99-47 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME D'UPTON

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 3 mars 2026, le règlement numéro 2026-405 modifiant le règlement numéro 99-47 constituant le comité Consultatif d'urbanisme d'Upton, afin d'ajuster les modalités relatives aux années de nomination des membres;

1. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 4^e jour du mois de mars de l'an 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lyne Rivard".

Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière